



**1 114**  
bénévoles

Les locataires restent plus de **3** ans dans le logement SNL

réunis en **107** Groupes Locaux de Solidarité

**965** logements en service ou acquis au 31/12/2015

**642** nouvelles personnes logées dans l'année

**45** nouveaux logements mis en service en 2015

**1 030** ménages logés en 2015



Plus de **80%** des personnes n'avaient pas de logement personnel, avant d'être locataires de l'association



**48%** des ménages sont des familles monoparentales dont pour **92%** le chef de famille est une femme

**77%** des ménages locataires sont en dessous du seuil de pauvreté

**30%** des personnes accueillies sont des personnes seules

**91%** des ménages locataires sortis en 2015 ont intégré un logement pérenne

**Solidarités Nouvelles pour le Logement** est aujourd'hui une fédération présente dans les départements d'Île-de-France suivants : Paris, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis.

**Les missions principales de l'association :**

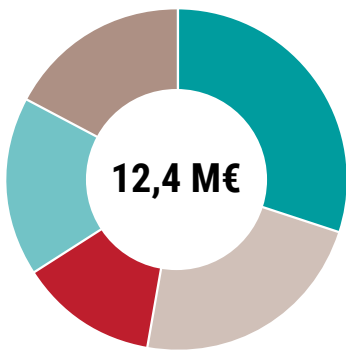
- ◆ Créer des logements très sociaux
- ◆ Louer ces logements à des personnes en difficulté
- ◆ Accompagner et créer du lien avec les locataires
- ◆ Témoigner et interpeller les acteurs publics et privés sur le mal-logement



*Ensemble, agissons pour le logement !*

# LE RAPPORT FINANCIER

## > Les ressources



Les ressources annuelles se montent à 12,4 millions d'euros, en hausse de 5% par rapport à 2014. Les soutiens privés, qui ont augmenté de plus de 12%, témoignent de la confiance durable de la société civile dans le projet de Solidarités Nouvelles pour le Logement.

La majorité des logements gérés par Solidarités Nouvelles pour le Logement sont conventionnés et leurs loyers sont plafonnés (environ 6.5€/m<sup>2</sup> par mois). Ces derniers représentent la principale ressource (3,8 M€) devant les subventions (2,8 M€).

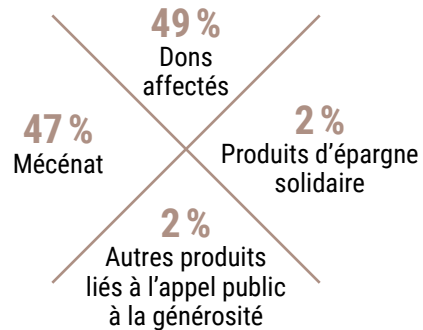
Les ressources « Autres » sont composées principalement de reprises de provisions (0,5 M€), de produits financiers & exceptionnels (0,5 M€) et de reports de ressources des années antérieures (0,2 M€).

La reprise de subventions d'investissement correspond à la part annuelle des subventions publiques et privées qui ont financé les logements au moment de leur création.

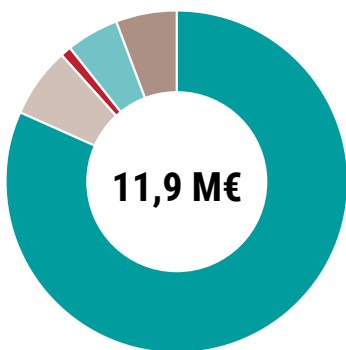
## Ressources issues de la générosité : 2,1 M€

Les dons de particuliers représentent près de 1M€ sur l'année 2015. Les autres types de soutiens (livrets d'épargne solidaire...) ne représentent qu'une petite partie des ressources collectées auprès des particuliers en 2015 (91 K€). L'ensemble des ressources collectées est en hausse de 7% par rapport à 2014.

Le soutien des mécènes a augmenté de 19% par rapport à 2014. Il inclut plusieurs mises à disposition de personnels par du mécénat de compétences.



## > Les emplois



Près de 82% des ressources collectées en 2015 sont affectées directement aux missions sociales et 11% y seront majoritairement affectées au cours des exercices à venir : 5,8% d'engagements et 4,9% de dotations aux provisions (principalement pour l'entretien des logements). Les frais de recherche de fonds et de fonctionnement représentent 7,5 % du total des emplois, soit 892 K€.

## > Financement d'un logement

En moyenne :

67% Subventions

11% Emprunts long terme

22% Fonds propres

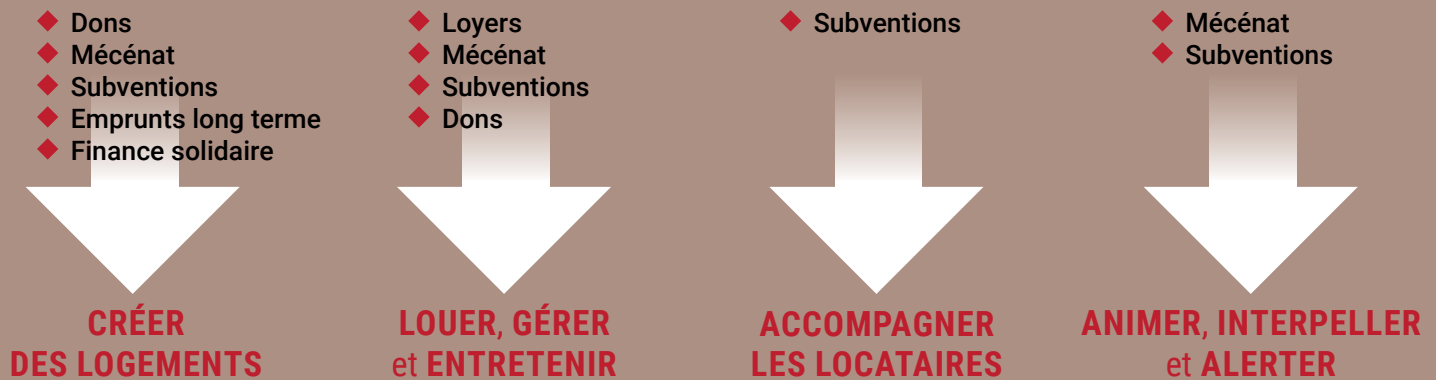
Sources : logements portés par SNL-Prologues et mis en service entre 2008 et 2015





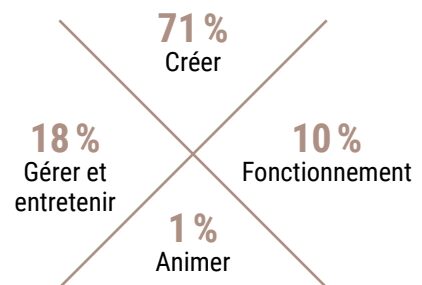
## > Quelles ressources pour quels emplois ?

Une explication schématique des principales ressources d'investissement et de fonctionnement et de leurs affectations usuelles.



## > Dons et autres soutiens des particuliers : 1,1 M€

L'essentiel des dons est affecté à la création de logements. Ils financent également une partie de l'entretien et de la gestion des logements. Les dons peuvent, sur demande des donateurs, être affectés à d'autres missions sociales (accompagnement social, animation de la vie associative...) ou au fonctionnement.



## > Bilan synthétique

| ACTIF  | 2015          | 2014          |
|--|---------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles et corporelles | 78 M€         | 72 M€         |
| Immobilisations financières                  | 12 M€         | 11 M€         |
| Subventions et apports à recevoir            | 10 M€         | 9 M€          |
| Autres créances                              | 1 M€          | 1 M€          |
| Trésorerie                                   | 12 M€         | 11 M€         |
| <b>Total Actif</b>                           | <b>113 M€</b> | <b>104 M€</b> |

| PASSIF                                       | 2015          | 2014          |
|--|---------------|---------------|
| Fonds associatifs, capital et réserves       | 37 M€         | 33 M€         |
| Subventions d'investissement nettes          | 53 M€         | 49 M€         |
| Fonds dédiés et Réserves pour projets futurs | 3 M€          | 2 M€          |
| Emprunts long terme                          | 6 M€          | 7 M€          |
| Autres dettes financières                    | 11 M€         | 10 M€         |
| Autres dettes et provisions                  | 3 M€          | 3 M€          |
| <b>Total Passif</b>                          | <b>113 M€</b> | <b>104 M€</b> |

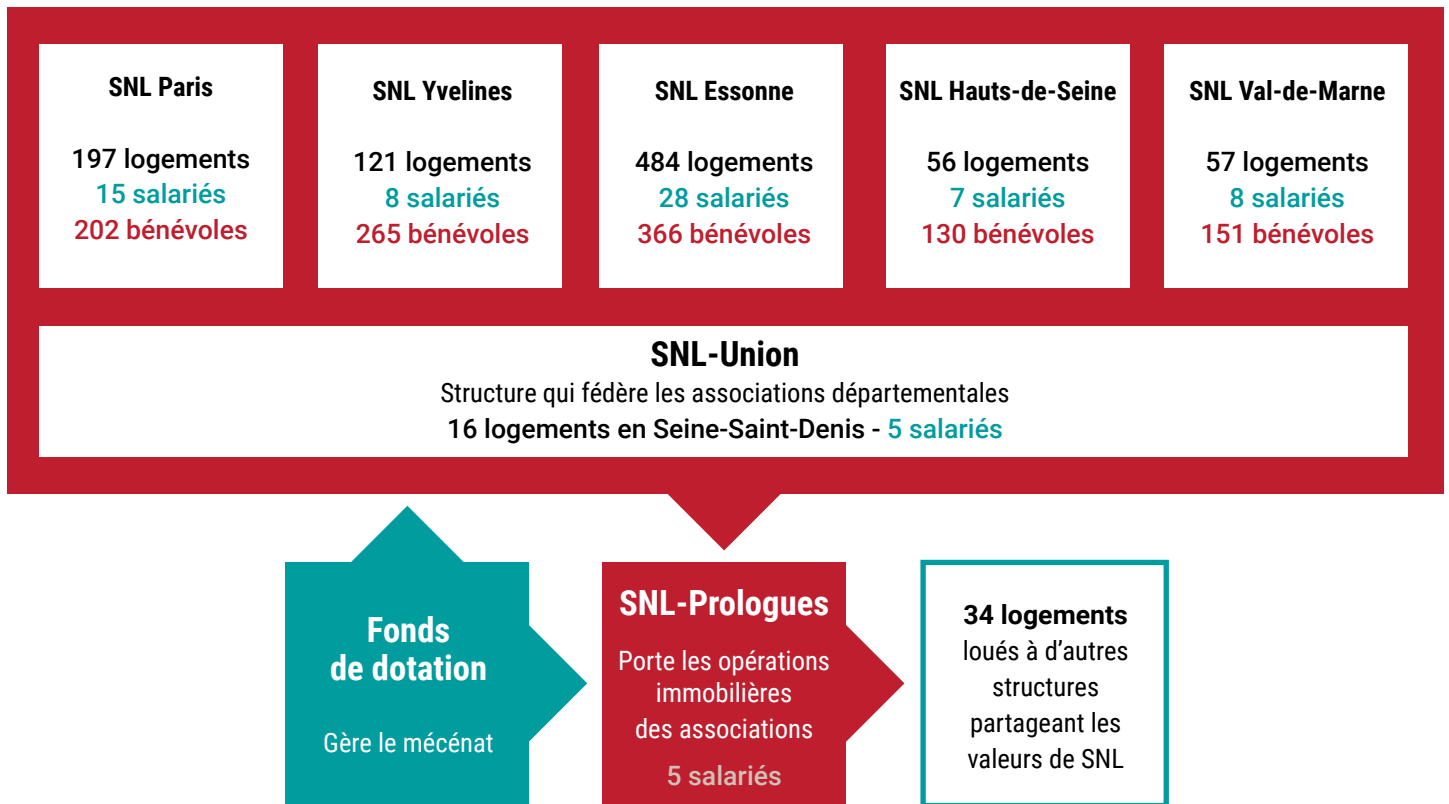
La structure financière de **Solidarités Nouvelles pour le Logement** est solide, et lui permettra de faire face à son développement qui devrait s'accélérer au cours des années à venir.

On constate une augmentation significative des immobilisations corporelles, c'est-à-dire les logements et leur réhabilitation. Ces immobilisations sont couvertes par le capital, les subventions d'investissement et les emprunts à long terme, permettant un fonds de roulement excédentaire (8 M€).

## > Politique de réserve

Les réserves (13,1 M€) sont principalement constituées des dons qui sont utilisés pour le financement des logements (8,6 M€). Des réserves ont également été constituées pour les projets immobiliers en négociation et à venir (1,9 M€) et pour permettre le bon entretien et l'amélioration énergétique des logements (1,9 M€). Ces réserves témoignent du suivi précis des financements des logements réalisés et de leur bon entretien ; elles permettent également d'engager les nouveaux projets et les réhabilitations nécessaires.

# L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION



SNL-Prologues est une société foncière, sans but lucratif, coopérative des associations **Solidarités Nouvelles pour le Logement**. SNL-Prologues est agréée par les pouvoirs publics comme opérateur de Maitrise d'Ouvrage d'Insertion. Elle peut également faire bénéficier des associations partenaires de son agrément.

Les 1 114 bénévoles impliqués représentent une ressource inestimable. Ils soutiennent gracieusement l'association en accompagnant les familles locataires, en participant à la collecte de dons, en organisant des événements, en recherchant de nouveaux logements, en représentant l'association et en témoignant... Le temps passé par les bénévoles ne fait pas l'objet d'une valorisation dans les comptes.

Les entités **Solidarités Nouvelles pour le Logement** ont chacune un **Conseil d'administration** composé d'administrateurs bénévoles. Les **assemblées générales** des associations réunissent les membres actifs (bénévoles et/ou locataires).

Des commissions permanentes et des groupes de travail ponctuels sont mis en place dans le cadre de SNL-Union, pour mettre en œuvre la stratégie votée par son **Conseil d'administration**, et pour mutualiser les travaux entre toutes les entités **Solidarités Nouvelles pour le Logement** sur des sujets transverses : Communication, Parole et Positionnement Public, Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, Financement, Informatique. Les commissions sont pilotées et animées par un référent bénévole expert.

Les informations de l'Essentiel 2015 sont issues du Rapport annuel et des états financiers 2015.

Les comptes annuels, incluant le compte d'emploi des ressources, sont certifiés par les commissaires aux Comptes. Ils sont disponibles sur le site internet [www.snl-union.org](http://www.snl-union.org) ou obtenus sur simple demande écrite.

## La transparence

**Solidarités Nouvelles pour le Logement** est membre du Comité de la Charte du Don en confiance depuis mars 2015. L'association respecte un code de déontologie comprenant 4 grands principes : un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée, une gestion rigoureuse des fonds qui lui sont confiés, des actions de communication et de collecte de fonds irréprochables, et une véritable transparence financière à l'égard des donateurs.



 Pour tout renseignement :

**Fédération des associations Solidarités Nouvelles pour le Logement**

SNL-Union - 18, cour Debille - 75011 Paris

01 42 41 22 99 - [contact@snl-union.org](mailto:contact@snl-union.org)



[www.snl-union.org](http://www.snl-union.org)

Ensemble, agissons pour le logement !

